# Dispositif « Accession-Amélioration »

(à destination des particuliers)

Version mai 2024

Le Programme Local de l'Habitat 2023-2029 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis prévoit, dans son programme d'actions, la mise en place d'une aide financière à destination des projets d'accessionamélioration d'un logement au titre de sa résidence principale.

Ce dispositif vise à optimiser la mobilisation du parc de logements existant dans une triple logique :

- Le maintien de l'attractivité des centre-bourgs,
- La sobriété foncière.
- La valorisation du patrimoine bâti existant.

L'objectif de l'aide « Accession-Amélioration » est bien d'accompagner les ménages dans un projet d'accession à la propriété, adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières. La COMPA souhaite ainsi fiabiliser ces projets en participant au financement des études de maîtrise d'œuvre ou autres expertises spécifiques induites par une réhabilitation lourde.

À noter qu'en phase travaux, d'autres aides sont potentiellement mobilisables (Conseil Départemental, ANAH, etc.) et cumulables avec l'aide « Accession-Amélioration ».

#### Sont éligibles :

- Les opérations d'acquisition-amélioration dans l'ancien permettant de remobiliser l'immobilier nécessitant des travaux importants de remise en état de l'existant (travaux lourds, transformation d'usage, etc.)
- Les dépenses liées aux honoraires de maitrise d'œuvre ou tout autre frais liés à la réalisation d'études ou d'expertises nécessaires à la définition et à la fiabilisation du projet de rénovation.

Sont exclus des dépenses éligibles : les ravalements de façades, les travaux d'embellissement ou d'agrément, les extensions, etc.



1- Informations de contact	
Nom:	Prénom:
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse e-mail :	
2. Caractáristiques de l'enáration	
2- Caractéristiques de l'opération	
Commune d'implantation :	
Adresse (si différente de l'adresse actuelle du den	nandeur) :
Date d'acquisition du bien (doit dater de moins d demande) :	'un an au moment de la présente
demande).	
Court descriptif du projet de rénovation, des étap	pes et travaux prévus :
Complément d'informations :	
Planning prévisi	onnel
Informations   Qui   Non   Date	Compléments si nécessaire

Formalité d'urbanisme

Démarrage du chantier

Fin des travaux (DAACT)

(DP ou PC)

(DOC)



### 3- Financement de l'opération

État des dépenses prévisionnelles

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES TTC	Montants prévisionnels	%
Coûts d'acquisition du bien concerné		
(hors frais d'agence		
et de notaire)		
Honoraires liés au recours à un maître		
d'œuvre		
Frais liés à la réalisation d'études		
ou d'expertises pour définir et fiabiliser		
le projet de rénovation		
Enveloppe travaux		
Autre (précisez) :		
TOTAL DÉPENSES		

<u> Aides</u>	publ	liq	ues

Pour rappel, selon les revenus du foyer et les travaux envisage publiques sont mobilisables en phase travaux.	és, des aides
Avez-vous entrepris des démarches en ce sens ? OUI	NON
Si oui, auprès de quel partenaire ?	

### 4- Compositions et revenus du ménage bénéficiaire

Rappel: sont éligibles au présent dispositif, les ménages répondant aux plafonds de ressources PLS (https://www.anil.org/aj-plafond-pls-2024/)

#### Composition du ménage

Revenus fiscaux de référence N-1 (soit ceux de 2023 pour une demande effectuée en 2024) :

5– Comment avez-vous eu connaissance dispositif d'aide « Accession-Amélioration » ?



## 6 - Pièces à transmettre impérativement avec toute demande de subvention

Un courrier de demande de subvention à l'attention de M. le Président de la COMPA				
Le présent formulaire à compléter et signer				
Acte de propriété du bien concerné par l'opération				
Note descriptive de l'opération précisant à minima : la localisation, la surface du logement, le nombre de pièces, les problématiques du logement, l'intérêt de mobiliser une expertise, un calendrier prévisionnel du chantier de rénovation				
Un plan de situation de l'opération				
Un plan du logement avant travaux et après travaux				
Dernier avis d'imposition de toutes les personnes membres du foyer				
En fonction des spécificités éventuelles de l'opération, des pièces complémentaire pourront être demandées.	es			
Remarques ou commentaires particuliers :				
Date et signature du demandeur :				
précisant dans l'objet « HABITAT / Demande d'aide Accession-Amélioration », à l'adresse suivante :  amenagement@pays-ancenis.com				
	_			
Partie réservée à la COMPA Instructeur : Date de réception du dossier : Date de mise à jour : Dossier complet : Oui Non Date de passage Commission Aménagement : Date de passage en Bureau Communautaire : Subvention allouée :				

